



Cercle des Entreprises Mécènes de l'Atelier Cognacq-Jay



L'Atelier
Cognacq-Jay

Fondation Cognacq-Jay

OUVERT EN 2017
400 bénéficiaires
accueillis / an





En complémentarité des soins conventionnels, **L'Atelier Cognacq-Jay accueille les personnes touchées par le cancer** pour leur proposer des activités de Mieux Etre. L'Atelier est un lieu pour rompre l'isolement parfois lié à la maladie, pour renouer avec les joies simples des échanges spontanés, avec des personnes bienveillantes partageant un vécu commun.

Nos ateliers collectifs et individuels, **animés par des intervenants qualifiés, tous bénévoles**, permettent de se réapproprier son corps avec de la mise en mouvement, de la mise en beauté, des activités de détente et d'équilibre, mais aussi d'aller mieux avec du soutien psychologique et des activités créatives.

Rejoindre le Cercle des mécènes de L'Atelier Cognacq-Jay, c'est **s'engager à nos côtés dans la durée pour participer au développement d'un lieu unique** et changer le regard et l'accompagnement des personnes touchées par le cancer.

Clémentine Villeminey

Véronique Durouchoux

Thibault Tenailleau

Fondateurs de L'Atelier Cognacq-Jay

Rejoignez le Cercle des Entreprises Mécènes

En rejoignant le Cercle des Entreprises Mécènes, vous permettez :

- **de développer de nouveaux ateliers** : activités créatives, détente et équilibre, mise en beauté, mise en mouvement, soutien psychologique
- **de renforcer l'accompagnement au retour à l'emploi**
- **de diversifier la portée des actions** de L'Atelier avec l'accueil de nouveaux publics fragilisés ou éloignés
- **de mettre en place des actions culturelles** avec de grands lieux parisiens

Votre soutien peut être pour l'ensemble des actions de L'Atelier ou fléché vers un projet particulier.



4 NIVEAUX DE MECENAT POUR NOUS SOUTENIR

Ami

A partir de 1K€/an

Bienfaiteur

A partir de 5K€/an

Mécène

A partir de 10K€/an

Grand Mécène

A partir de 20K€/an

CHAQUE DON EST DEDUCTIBLE DES IMPÔTS

L'Atelier Cognacq-Jay est un établissement de la Fondation Cognacq-Jay, une fondation reconnue d'utilité publique depuis 1916, habilitée à collecter des dons et mécénats à son profit.

60% du montant du soutien de votre entreprise est ainsi déductible de l'impôt sur les sociétés dans la limite de de 5 % du chiffre d'affaires annuel ou 20 000 € pour les petites entreprises.

Exemple :



Montant de votre soutien à L'Atelier



Coût réel annuel après déduction d'impôt



Vos contreparties à titre de remerciement

	Ami	Bienfaiteur	Mécène	Grand Mécène
Contreparties	A partir de 1K€	A partir de 5K€	A partir de 10K€	A partir de 20K€
Votre logo sur notre site internet	X	X	X	X
Invitation à un événement clé de L'Atelier (<i>Octobre Rose, Movember...</i>)	X	X	X	X
Envoi du bilan annuel de l'activité de L'Atelier	X	X	X	X
Le nom de votre entreprise dans notre rapport d'activité	X	X	X	X
Invitation au cocktail annuel des bénévoles		X	X	X
Le nom de votre entreprises sur le mur des mécènes à L'Atelier pendant 2 ans		X	X	X
Participation de vos salariés aux épreuves sportives de L'Atelier : compétition rameur, Odyssea..		X	X	X
Invitation aux Rencontres solidaires de la Fondation Cognacq-Jay			X	X
Le nom de votre entreprise mis en avant lors des Rencontres solidaires de la Fondation Cognacq-Jay			X	X
Le nom de votre entreprise dans les communiqués de presse de L'Atelier			X	X
Une session de prévention cancer (2H) pour vos salariés			X	X
Un atelier Mieux Etre (1H) pour vos salariés			X	X
Remerciement et présentation du mécène sur les réseaux sociaux de L'Atelier			X	X
Actualité dédiée à votre soutien sur notre site internet				X
Participation au développement stratégique de L'Atelier via deux comités annuels				X
Remerciements oraux au mécène lors des événements				X
Une session de sensibilisation au retour à l'emploi après un cancer pour vos collaborateurs				X

BULLETIN DE SOUTIEN
Cercle des entreprises mécènes
de L'Atelier Cognacq-Jay



RAISON SOCIALE :

ADRESSE :

CP/VILLE :

Nom du contact principal :

Email et téléphone du contact principal :

MONTANT DU SOUTIEN :

- Ami : à partir de 1 000 €
- Bienfaiteur : à partir de 5 000 €
- Mécène : à partir de 10 000 €
- Grand Mécène : à partir de 20 000 €

RECU FISCAL :

- Nous souhaitons obtenir un reçu fiscal
- Nous ne souhaitons pas de reçu fiscal

PAIEMENT :

Le paiement est à réaliser par virement bancaire sur le compte de la Fondation Cognacq-Jay : IBAN : FR76 3000 4028 3700 01 09 8796 294

Fait à

Le

Signature et tampon :

CONTACT :
Isabelle Ferrière
Responsable du mécénat
isabelle.ferriere@cognacq-jay.fr
01 83 75 92 90

L'Atelier Cognacq-Jay
17 rue Notre-Dame-des-Champs
75006 Paris

contact.latelier@cognacq-jay.fr
01 40 47 78 61

